

sek·feps

Schweizerischer Evangelischer Kirchenbund
Fédération des Églises protestantes de Suisse
Federation of Swiss Protestant Churches

SIG
Schweizerischer
Israelitischer
Gemeindebund



FSCI
Fédération suisse
des communautés
israélites

Commission de dialogue entre juifs et protestants (CDJP) de la
Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) et de la
Fédération suisse des communautés israélites (SIG)

Mandat

Le Conseil de la FEPS et le Comité directeur de la SIG mandatent une

Commission de dialogue entre juifs et protestants (CDJP)

en remplacement du Groupe de travail protestants/juifs qui existe depuis 1987. Le mandat de la CDJP est défini comme suit:

1. **But**

- La CDJP encourage le respect mutuel des chrétiens et des juifs, vise à accroître la confiance entre les deux communautés et s'engage en faveur d'une culture basée sur la fiabilité.
- La CDJP traite des sujets culturels, spirituels, éthiques, existentiels et religieux.
- La CDJP soutient les efforts de justice et de paix accomplis par le Conseil de la FEPS et le Comité directeur de la SIG.

2. **Tâches**

- La CDJP traite, de concert avec le Conseil de la FEPS et le Comité directeur de la SIG, de questions fondamentales qui ont trait à la relation entre le judaïsme et le christianisme protestant et résume les résultats sous une forme adéquate.
- La CDJP élabore des contributions et formule des idées pour favoriser la compréhension mutuelle entre juifs et chrétiens; elle formule des propositions de mise en œuvre de ces mesures.
- La CDJP soutient l'engagement de la FEPS et de la SIG pour lutter contre les actes et les paroles antisémites.
- La CDJP assure le contact avec les institutions, organes et associations qui ont des objectifs semblables.

3. Membres

- Le Conseil de la FEPS et le Comité directeur de la SIG nomment chacun une délégation de cinq personnes et déterminent la coprésidence de cette délégation.

4. Organisation

4.1. Généralités

- La CDJP est mandatée par le Conseil de la FEPS et par le Comité directeur de la SIG; elle est la commission spécialisée de la FEPS et de la SIG pour les questions qui touchent aux relations entre juifs et protestants.

4.2. Fonctionnement

- La commission se réunit chaque fois que son travail l'exige.
- La Commission établit le programme annuel et le budget annuel, qu'elle soumet au Conseil de la FEPS et au Comité directeur de la SIG pour approbation.
- La Commission peut soumettre des propositions au Conseil de la FEPS et au Comité directeur de la SIG par la voie de service prévue à cet effet.

4.3. Secrétariat

- L'organisation du secrétariat est définie d'accord avec le Conseil de la FEPS et le Comité directeur de la SIG.

4.4. Information

- La Commission rédige des procès-verbaux à l'adresse du Conseil de la FEPS et du Comité directeur de la SIG.

5. Finances

- La Commission dispose du budget qui lui a été alloué en rapport avec le programme annuel.
- L'indemnisation des membres de la Commission est définie dans les règlements respectifs de la FEPS et de la SIG.

6. Validité

Le présent mandat remplace les dispositions antérieures (également du Groupe de travail protestants/juifs); son entrée en vigueur intervient après ratification.

Berne, le 4. Mai 2004

Pour le Conseil de la FEPS :

Pour le Comité directeur de la SIG :

Thomas Wipf, président

Alfred Donath, président

Annexe

Pour la durée de la législation en cours, la Commission se compose des membres suivants:

- Georges-A. Braunschweig
pasteur
St. Georgenstrasse 5
8400 Winterthur
coprésident
- Milena Beux Jäger
pasteure
Spitalstrasse 9 8840 Einsiedeln
- Albert Frey
pasteur
1408 Prahins
- Bernhard Krebs
pasteur
Waldeggstrasse 5 3800 Interlaken

N.N.

- Michel Bollag
Responsable Lehrhaus
coprésident
Mutschellenstrasse 115/31 8038 Zürich
- Tovia Ben Chorin
rabbin
Winzerstrasse 60 8049 Zürich
- Jean Halpérin
professeur
55, route Florissant 1206 Genève
- Michel Margulies
rabbin
38, rue Hôtel-de-Ville
Case postale 913
2300 La Chaux-de-Fonds

N.N.

Contact ad intérim avec la FEPS:

Beat Huwyler, docteur en théologie
FEPS
Responsable du secteur Théologie
Sulgenauweg 26
3000 Bern 23